

SAS NORDEON & **MARVELL GLASS**

Fabrication de tubes fluo et Led

Mardi 19 Septembre 2017
Hôtel des Ventes de Chalon sur Saône
À partir de 10h00

Paiement au comptant, frais légaux en sus des enchères 14,4 %

N° d'ordre	Désignations	Estimations
1	Servante d'atelier WALTER 4 tiroirs	100 €
2	Servante d'atelier GEDORE 5 tiroirs	100 €
3	Servante d'atelier GEDORE 5 tiroirs	100 €
4	Servante d'atelier GEDORE 5 tiroirs	100 €
5	Etabli mobile 2 portes	100 €
6	2 crics à talon VICTORY, cap 5T	150 €
7	2 chariots pour transport machine	100 €
8	Transpalette MIC	100 €
9	3 chariots de manutention	90 €
10	Balayeuse électrique KARCHER, type BR40/10C	150 €

SELARL Benoît DESSAUT

COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE



ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



11	Grue à flèche en porte-à-faux DEF, modèle PF5R, cap 500 kg	400 €
12	Presse d'atelier FOG, type 2559341, N°3814, année 1991, cap 40T	700 €
13	Perceuse à colonne SUPER-VALMER, modèle 30	500 €
14	Perceuse d'établi CINCINNATI, type PF15, N°73686, année 1982	400 €
15	Scie à ruban DEMURGER, type RV500, N°501006, année 1988	1000 €
16	Presse d'atelier AGEO, type 5000 P, N°106662, année 1974	300 €
17	Affuteuse sans marque apparente	50 €
18	Banc de test	100 €
19	Marbre acier	50 €
20	3 armoires d'atelier avec contenu	150 €
21	Tiroclass 7 tiroirs	300 €
22	Marbre acier	50 €
23	2 armoires d'atelier	100 €
24	3 établis métalliques avec 3 chaises	150 €
25	6 établis métalliques avec 3 étaux et 3 chaises	400 €
26	3 établis métalliques, 1 étau et 3 chaises	150 €
27	2 établis métalliques	100 €

SELARL Benoît DESSAUT
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
&
ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES



28	Perceuse d'établi CINCINNATI, type P, N°3736	100 €
29	2 armoires d'atelier	100 €
30	2 crics à talon VICTORY	150 €
31	Scie alternative sans marque apparente	300 €
32	Cisaille d'établi	150 €
33	Etabli métallique, armoire d'atelier et rayonnage	150 €
34	Rectifieuse Sté Innovation technique, type D4HLT, N°1100, année 1981 avec outillage	500 €
35	Fraiseuse ALCERA GAMBIN, type 100M, N°11617D, année 1988, visu 3 axes, plateau diviseur, étau	4000 €
36	Tiroclass 13 tiroirs avec outillage divers	500 €
37	Tour parallèle CAZENEUVE, type 360HB-X avec outillage	2500 €
38	Système d'alignement COMBI-LASER, type 1-0075, N°C-50702, année 1993	300 €
39	Vibro test 60 BRÜEL & KJAER	300 €
40	Stéthoscope SKF, modèle TMST 2	150 €
41	Tiroclass 8 tiroirs avec contenu	300 €
42	Tiroclass 8 tiroirs avec contenu	300 €
43	Tiroclass 8 tiroirs avec contenu	300 €
44	Tiroclass 8 tiroirs avec contenu	300 €

SELARL Benoît DESSAUT
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
&
ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES



45	Tiroclass 7 tiroirs avec contenu	300 €
46	Tiroclass 7 tiroirs avec contenu	300 €
47	Tiroclass 9 tiroirs avec contenu, rayonnage, 12 pompes et divers	1200 €
48	Tiroclass 8 tiroirs avec contenu	500 €
50	Sableuse SISSON & LEHMANN, type CR-755 avec système d'aspiration type IS-750	500 €
51	Stand de lavage avec ventilation	300 €
52	Bac à ultra son sans marque apparente avec potence cap 50 kg	300 €
53	Table inox avec retour comprenant 3 bacs de lavage	400 €
54	Four à moufle électrique CFE	300 €
55	Touret à broser MAPE	70 €
56	Touret à broser CREUSEN	50 €
57	Touret à meuler MAPE	50 €
58	Touret à meuler SLIBETTE	50 €
59	Touret à meuler MAPE	70 €
60	Flexible à meuler TRIPLEX	50 €
61	Poste de soudure SAF, type SAFARC 160	300 €

SELARL Benoît DESSAUT

COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE



ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



62	Table de soudure avec étau	150 €
63	Plieuse manuelle	80 €
64	Aspiration de fumée avec bras NEDERMAN	150 €
65	Armoire haute métallique, armoire basse, 2 classeur et 1 bureau	100 €
66	2 pompes à membranes pneumatiques sans marque apparente	200 €
67	Potence de levage fourchable CMU, cap 120 kg à 4225 mm et 130 kg à 3925 mm	300 €
68	Auto laveuse électrique KARCHER, type PROFESSIONAL BR90/140R	1200 €
90	Ligne V3 d'une capacité d'environ 1000 lampes /heure antidéflagrant, recouvrement en continu des tubes par injection de poudre, séchage à air chaud, chargement manuel, ligneuse de bande graphite, four Sintiring 550°C, brosseuse marqueuse, scelleuse tube p	200000 €
91	Poste fabrication maison avec réducteur manuel RADICON pour contrôle des culots à la torsion	300 €
92	Balance de précision METTLER TOLEDO, type PB 602-S	200 €
93	Balance de précision METTLER TOLEDO, type AG 104, maxi 101 gr	300 €
95	Ligne de production automatique pour lampes SECURA, capacité environ 360 lampes /heure comprenant : poste de chargement manuel, convoyeur longueur environ 20 m, convoyeur de transfert, attrape tube avec convoyeur en entrée, poste de recouvrement à chaud e	50000 €
112	Ligne d'assemblage lampe POLAR comprenant : convoyeur d'assemblage INNOVTEC, N°AI06.119, année 2007 et poste d'encollage équipé d'une pompe GRACO	8000 €
113	Poste de découpe lampe SECURA CM, type C 2801527, année 2008	3000 €

SELARL Benoît DESSAUT
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
&
ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES



114	Poste pneumatique pour démanchonnage	300 €
115	Poste pneumatique pour démanchonnage	300 €
116	Poste pour manchonnage et marquage des lampes SECURA	1200 €
117	Presse de redressage pour rouleaux de SINTERING H9	500 €
118	Ensemble d'équipements divers pour contrôle et réglage	500 €
120	Ligne d'emballage tube T12, mise en étui avec siliconage, formeuse à carton, banderoleuse, scotcheuse, tapis de transfert et convoyeurs à rouleaux	5000 €
121	Imprimante étiquette TEC, modèle SX4, N°2600M501036 avec PC et imprimante RICOH, type AFICIO SP 4310N	300 €
122	Scotcheuse avec convoyeurs à rouleaux en entrée et en sortie	200 €
123	Banderoleuse LINTEC France, modèle SPX4PM, N°86698, année 1986	1500 €
124	Environ 30 chariots métalliques 8 niveaux	500 €
125	Environ 50 chariots métalliques pour transport des tubes	500 €
126	Environ 12 chariots métalliques 8 niveaux	200 €
127	Armoire inox 1 porte	200 €
128	Filmeuse LINTEC, sans type apparente, année 1990	1500 €
132	Aspirateur SOTECO, type WTS3, puissance 1000 W	200 €
134	Banc de contrôle pour lampe	300 €
150	Cuve inox ACTS, cap environ 600 L, année 1985	500 €

SELARL Benoît DESSAUT
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
&
ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES



151	Cuve inox ACTS, cap environ 600 L, année 1985	500 €
152	Cuve inox ACTS, cap environ 3000 L, année 1985	1000 €
153	Cuve inox ACTS, cap environ 3000 L, année 1985	1000 €
154	Réacteur INOX avec agitateur, cap environ 3000 L	1500 €
155	Réacteur INOX avec agitateur, cap environ 3000 L	1500 €
156	Ensemble de préparation des poudres comprenant 3 cuves inox avec agitateur cap 2 X 500 L et 1 X 300 L, avec vannes et compteurs	3000 €
157	Bascule à plateau METTLER TOLEDO, type IC429 avec imprimante	500 €
158	Agitateur sans marque apparente	500 €
159	Malaxeur EUROMELANGE, sans type apparent avec cuve inox	1500 €
160	Sertisseuse de fût SEVMHY	500 €
161	Balance à plateau SOEHNLE, modèle 2790	400 €
162	Aspirateur KIEKENS, modèle C337	400 €
163	Bac inox mobile 1000 X 500 X 350	100 €
164	Table élévatrice, plateau inox, cap 350 kg, Ht 1400 mm	250 €
165	Table élévatrice, plateau inox, Ht 850 mm	150 €
166	7 chariots porte fût	350 €

SELARL Benoît DESSAUT

COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE

&

ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



167	7 chariots porte fût	350 €
168	Climatiseur HLA040, N°07001110100179, année 2007	1200 €
169	Machine de traction ADAMEL, modèle DY22	800 €
170	Banc test TECO pour analyse du pourcentage d'oxygène, monoxyde de carbone, température et rendement de combustion avec informatique associé et poste de travail	800 €
171	Banc de contrôle de la côte du calibre des lampes	300 €
172	Banc de contrôle RETSCH MUHLE	300 €
173	Binoculaire WILD, type M3Z avec caméra, Binoculaire LEITZ, Moniteur de contrôle SONY, divers accessoires, marbre et table de travail	1200 €
174	Spectromètre UNICAM, modèle UV2	500 €
175	Calibreur de source LAND, type LCE, N°2/92/264	300 €
176	Four PROLABO, modèle PYROLABO	400 €
177	Four à moufle PROLABO	250 €
178	Etuve MEMMERT, type ULM500, N°1595.0439, puissance 2000W, tension 230 volts, température 230°, 550 X 500 X 400 mm	500 €
179	Appareil de test CEAST, modèle 4025/000	200 €
180	Alambic à eau distillé PROLABO	150 €
181	Polisseuse PRESI, modèle MECAPOL P220 S	200 €
182	Titrateur SCHOTT GERATE, modèle TITRATOR TR 156	200 €

SELARL Benoît DESSAUT
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
&
ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES



183	Conductimètre JENWAY, modèle 4010	200 €
184	Agitateur PETROTEST, modèle PNR10	250 €
185	Tensiomètre KRÜSS, modèle K9	200 €
186	Agitateur RAYNERI, type 1044	200 €
187	Agitateur METTLER, type RM180	200 €
188	Bac à ultra son BIOBLOCK, modèle UNISTAT	400 €
189	Balance électronique METTLER, type PE11, maxi 11 Kg, mini 50 gr	200 €
190	Capteur de température digital HANNA INSTRUMENTS, type HI 9145	100 €
191	Contrôleur décibel BRÜEL 1 KJAER, type 2236	150 €
192	Contrôleur décibel BRÜEL 1 KJAER, type 2206	100 €
193	Tamis vibrant inox RUSSELL, modèle 16350, N°T2156	600 €
194	Tamis vibrant inox RUSSELL, modèle 16350, N°T1403	600 €
195	Tamis vibrant inox RUSSELL, modèle 16350, N°T1277	600 €
196	Agitateur sans marque apparente	300 €
197	Balance à plateau METTLER, type ID5 MULTIRANGE, avec imprimante	400 €
198	Agitateur COWLES, type 7VTV, monté sur table élévatrice cap 1000 Kg avec enceinte métallique	1500 €
199	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €

SELARL Benoît DESSAUT
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
&
ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES



200	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
201	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
202	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
203	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
204	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
205	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
206	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
207	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
208	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
209	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
210	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
211	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
212	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
213	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
214	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
215	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
216	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €

SELARL Benoît DESSAUT
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
&
ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES



217	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
218	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
219	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
220	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
221	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
222	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
223	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
224	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
225	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
226	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
227	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
228	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
229	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
230	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
231	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
232	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
233	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €

SELARL Benoît DESSAUT
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
&
ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES



234	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
235	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
236	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
237	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
238	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
239	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
240	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
241	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
242	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 500 L	500 €
243	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 200 L	300 €
244	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 200 L	300 €
245	Cuve inox agitée mobile, capacité environ 200 L	300 €
250	8 cuves inox mobile	800 €
251	Poste d'agitation horizontale	200 €
252	Poste d'agitation horizontale	200 €
253	Poste d'agitation horizontale	200 €
254	3 cuves inox mobiles avec agitateur	1000 €

SELARL Benoît DESSAUT
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
&
ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES



255	Cuve inox mobile avec agitateur	200 €
256	Lot de 4 agitateurs	600 €
257	Cuve inox mobile avec agitateur, environ 100 L	200 €
258	Bac inox	100 €
259	Agitateur avec enceinte grillagée	250 €
260	2 tables élévatrices cap 250 Kg	200 €
261	4 bacs de rétention	500 €
262	Poste d'inclinaison chariot	200 €
263	KARCHER inox, type HD 9/16ST	150 €
270	Important magasin de pièces détachées : moteurs, réducteurs, courroies, vérins, roulements, pièces spécifiques pour les lignes de production et divers	30000 €
289	Borne d'accès JSST, modèle TRIPOD TURNSTILE JSTZ4804	100 €
290	Bac de rangement Mobile PVC SCHOELLER	50 €
291	Important lot de composants électriques et électroniques, moteurs et ensemble de mobilier comprenant : 4 Tiroclass, 3 armoires hautes métalliques, 2 rayonnages à tiroirs et environ 10 m de rayonnage métallique	2000 €
292	2 Tiroclass 3 modules	400 €
293	2 Tiroclass 3 modules	400 €
294	2 établis et divers	300 €

SELARL Benoît DESSAUT
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
&
ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES



295	Poste de soudure SAF, type SAFARC 160	200 €
296	3 servantes GEDORE	200 €
297	2 servantes GEDORE et 1 servante HAZET	200 €
298	Cisaille ARNOUX, sans type apparent, cap 1250 X4	3000 €
299	Plieuse manuelle BOMBLED, type 250B, N°40224, cap 1000 X 2,5 mm	400 €
300	Rouleuse manuelle BOMBLED, type 217J, N°45979, cap 1500 X 2,2 mm	400 €
301	Scie alternative ULTRA, modèle B210/245	400 €
302	Presse hydraulique manuelle PROMECAM,	150 €
303	Cintreuse MINGORI, type OB	250 €
304	Enclume	100 €
305	Touret à meuler MAPE	150 €
306	Touret à meuler MAPE, diamètre meule 350, lapidaire 280	200 €
307	Aspirateur de fumée JUMBO, modèle 501635	150 €
308	Poste de soudure SAF, modèle SAFARC H220	150 €
309	Poste de soudure argon SARAZIN, type 64-21, courant alternatif et courant continu	500 €
310	Poste de soudure arc SAF, modèle SAFEX C2	200 €
311	Poste de soudure COMMERCY, type T3	150 €

SELARL Benoît DESSAUT
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
&
ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES



312	Perceuse d'établi SYDERIC, type 1S13	300 €
313	Cisaille manuelle, longueur de lame 200 mm	100 €
314	Potence avec treuil cap 250 kg	300 €
315	Classeur d'atelier PAROLAI totalisant 8 tiroirs	200 €
316	2 tables de soudure avec 1 étau	200 €
317	Etabli double avec 3 étaux	200 €
318	2 armoires métalliques avec contenu	100 €
319	Balance à plateau PRECIA, cap 1500 kg avec imprimante	300 €
320	Pince à fût fourchable WESCO, modèle DRL-DT, cap 680 kg	150 €
321	2 vestiaires 3 portes, table, armoires et 5 sièges divers	150 €
322	Environ 50 m de rayonnage métallique avec contenu : visserie, boulonnerie, raccords plomberie, courroies et divers	2000 €
325	Compresseur Ingersoll Rand, heures sous tension 89691, heures en marche 50473, heures en charge 50462,	10000 €
326	Compresseur ATLAS COPCO, modèle ZR 250A	8000 €
327	Compresseur ATLAS COPCO, modèle ZR 250E, heures en marche 52444, heures en charge 43453	8000 €
328	Compresseur ATLAS COPCO, modèle ZR3, heures en marche 88991, en charge 64218	6000 €

SELARL Benoît DESSAUT

COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE



ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



329	Compresseur ATLAS COPCO, modèle ZR3, heures en marche 103785, en charge 35726	6000 €
330	Surpresseur NEU, type 213 E1 76, N°2, 58601 heures	1000 €
331	Surpresseur NEU, type 213 E1 76, N°1, 54601 heures	1000 €
332	Groupe électrogène RENAULT, 8 cylindres, avec génératrice UNELEC, type AIU31516, N°36147373, puissance 320 KVa, 910 heures	5000 €
333	Groupe électrogène RENAULT, 8 cylindres, avec génératrice UNELEC, type AIU31516, N°301369/8, puissance 350 KVa, 1015 heures	5000 €
334	Pompe à vide BUSCH, type RA0630B4ZI, N° 0D02990101, année 1997	500 €
335	Pompe à vide BUSCH, type RA0630B4ZI, N° 0D02990102, année 1997	500 €
336	Compresseur ATLAS COPCO, type FD1600, N°750161, 10 bars, année 1998	2000 €
337	Compresseur ATLAS COPCO, type FD1600, N°752116, 10 bars, année 1998	2000 €
338	Cuve verticale PAUCHARD, N°F1571, année 2004, capacité 10000 L, pression de service 10 bars et pression d'épreuve 14 bars	500 €
339	Cuve verticale PAUCHARD, N°F1572, année 2004, capacité 10000 L, pression de service 10 bars et pression d'épreuve 14 bars	500 €
340	Pompe à vide BURTON, type 165 ME 450 S	1500 €
341	Pompe à vide BURTON, type 165 ME 450 S	1500 €
342	Surpresseur ROOTS, type 8.S.L, N°4864	600 €
343	Surpresseur ROOTS, type 8.S.L, N°4592	600 €
344	KARCHER, type HDS 7/16C	500 €

SELARL Benoît DESSAUT

COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE



ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



345	Le contenu du local pompier comprenant : 3 chariots avec tuyaux, raccords, pompe, lance et divers, 14 extincteurs, établi avec étau, 5 tables et 11 sièges	1000 €
346	3 bacs de rétention	500 €
347	Le contenu du dépôt extérieur comprenant : râtelier avec métaux, bac de rétention, échafaudage, barrières e protection	700 €
348	Armoire pour stockage des produits chimiques avec bac de rétention, Longueur 6 m, largeur 1,5 m et hauteur 3 m	1000 €
349	Armoire pour stockage des produits chimiques avec bac de rétention, Longueur 6 m, largeur 1,5 m et hauteur 3 m	1000 €
350	Girafe DEWET, type LO, charge maxi 2T	400 €
351	Remorque plateau 4 m X 2,4 m	200 €
352	Environ 600 palettes neuves 1580 X 760 et environ 300 palettes diverses	600 €
355	46 bobines de film étirable, laize 500 mm, 23 microns	400 €
360	Cercluse automatique MASTERLINE, modèle 4-10AS, N°1408017755 avec convoyeur en entrée et en sortie, année 2014	1000 €
361	Cercluse automatique MASTERLINE, modèle 4-10AS, N°1408017754 avec convoyeur en entrée et en sortie, année 2014	1000 €
362	Cercluse MASTERLINE, type 4107, N°140419344, année 2014	400 €
363	Cercluse MASTERLINE, type TP501, N°100916033, année 2014	400 €
364	Cercluse automatique MASTERLINE, modèle 4-10AS, N°1408017753 avec convoyeur en entrée et en sortie, année 2014	1000 €
365	Cercluse automatique MASTERLINE, modèle 4-10AS, N°140801772 avec convoyeur en entrée et en sortie, année 2014	1000 €

SELARL Benoît DESSAUT

COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE



ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



366	Poste de cerclage mobile ERGOPACK, modèle 725E, N° 1212BT1787	800 €
367	Palette comprenant 9 bobines de feuillard	150 €
368	7 bennes à déchet	500 €
369	Transpalette QUICKLIFT, cap 1000 kg, Ht de levée 800 mm	200 €
370	Transpalette QUICKLIFT, cap 1000 kg, Ht de levée 800 mm	200 €
371	Transpalette QUICKLIFT, cap 1000 kg, Ht de levée 800 mm	200 €
372	Transpalette QUICKLIFT, cap 1000 kg, Ht de levée 800 mm	200 €
375	Transpalette peseur, modèle X-CRA6B, cap 2000 kg	400 €
376	Transpalette à montée électrique FENWICK, cap 1000 Kg, Ht de levée 800 mm	400 €
377	Transpalette à montée électrique LOGITRANS, cap 1000 Kg, Ht de levée 800 mm	400 €
378	Transpalette à montée électrique LOGITRANS, cap 1000 Kg, Ht de levée 800 mm	400 €
379	Transpalette à montée électrique LOGITRANS, cap 1000 Kg, Ht de levée 800 mm	400 €
380	Transpalette manuel SECO, cap 1000 Kg, Ht de levée 800 mm	300 €
381	Transpalette manuel SECO, cap 1000 Kg, Ht de levée 800 mm	300 €
382	Transpalette manuel SECO, cap 1000 Kg, Ht de levée 800 mm	300 €

SELARL Benoît DESSAUT

COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE



ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



383	Transpalette manuel MIC, cap 1000 Kg, Ht de levée 800 mm	300 €
384	Transpalette manuel QUICKLIFT, cap 1000 Kg, Ht de levée 800 mm	300 €
385	Transpalette manuel QUICKLIFT, cap 1000 Kg, Ht de levée 800 mm	300 €
386	Transpalette manuel QUICKLIFT, cap 1000 Kg, Ht de levée 800 mm	300 €
387	Transpalette manuel QUICKLIFT, cap 1000 Kg, Ht de levée 800 mm	300 €
388	Transpalette manuel LOGITRANS, cap 1000 Kg, Ht de levée 800 mm	300 €
389	Transpalette manuel LOGITRANS, cap 1000 Kg, Ht de levée 800 mm	300 €
390	Transpalette manuel, cap 2000 kg	150 €
396	5 béquilles EXPRESSO pour semi-remorque, cap de charge 45 T	500 €
397	Plateforme mobile 6 marches	200 €
400	Passerelle mobile 5 marches TUBESCA	100 €
401	Environ 12 m de racks métalliques profondeur 1,05 m comprenant : 4 échelles de 6 m et 12 lisses de 3,5 m	500 €
402	Environ 14 m de racks métalliques profondeur 1,05 m comprenant : 5 échelles de 6 m et 16 lisses de 3,5 m	600 €
403	Environ 20 m de racks métalliques profondeur 1 m comprenant : 8 échelles de 6 m et 16 lisses de 2,8 m	1000 €
405	80 râteliers pour stockage des lampes	800 €
406	Environ 210 râteliers pour stockage des lampes	2100 €

SELARL Benoît DESSAUT

COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE



ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



407	Environ 300 râteliers pour stockage des lampes	3000 €
408	Environ 212 râteliers pour stockage des lampes	2000 €
450	Lot de lampes FLUO comprenant environ : 48200 lampes 36W, 38159 lampes 58W, 28000 lampes 18W, 2250 lampes 30W, 225 lampes 65W	110000 €
451	Lot de lampes FLUO comprenant environ : 650 lampes ROHS TLED 150 cm-18 W G13 FOOD, 550 lampes ROHS TLED 120 cm-15 W G13 FOOD et 150 lampes ROHS TLED 90 cm-10 W G13 FOOD	1300 €
452	Lot de lampes FLUO comprenant environ : 14250 lampes 58 W, 3975 lampes 36 W, 3600 lampes 18 W	21000 €
453	Lot de lampes FLUO comprenant environ : 29075 lampes 18 W, 22450 lampes 36 W, 26650 lampes 58 W, 2250 lampes 30 W, 5375 lampes 50 W, 1725 lampes 80 W	87000 €
454	Lot de lampes FLUO comprenant environ : 895 lampes 58 W, 1400 lampes 36 W, 10850 lampes 32 W, 240 lampes FROST ULTRA LUXE 36 W, 300 lampes FROST ULTRA LUXE 18 W	13000 €
455	Lot de lampes FLUO comprenant environ : 700 lampes 58 W, 4600 lampes 80 W, 2500 lampes 54 W, 4850 lampes 49 W, 9650 lampes 39 W, 1325 lampes 36 W, 7250 lampes 35 W, 6750 lampes 28 W, 3200 lampes 24 W, 6490 lampes 21 W, 3150 lampes 14 W	50000 €
456	Lot de lampes FLUO comprenant environ : 4075 lampes 58 W, 10875 lampes 36 W, 23425 lampes 18 W	38000 €
457	Lot de lampes FLUO comprenant environ : 8700 lampes 58 W, 42000 lampes 36 W, 7000 lampes 18 W	57000 €
458	Lot comprenant environ 31000 lampes FLUO non emballées 36 et 58 W	15000 €
459	Lot de lampes FLUO comprenant environ : 175 lampes 58 W, 2375 lampes 51 W, 8225 lampes 36 W, 2700 lampes 32 W, 14700 lampes 18 W, 5850 lampes 16 W, 580 lampes FROST ULTRA LUXE 18 W	34000 €
461	Lot de lampes FLUO comprenant environ : 1525 lampes 58 W, 1459 lampes	11000 €

SELARL Benoît DESSAUT

COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE



ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



	36 W, 750 lampes 32 W, 3800 lampes 30 W, 3750 lampes 16 W, 120 lampes 58 W FROST ULTRA LUXE	
463	Lot de lampes LED comprenant environ : 4120 lampes 24 W, 1600 lampes 21 W, 2580 lampes 18 W, 260 lampes 17 W, 1000 lampes 10 W	20000 €
464	Lot comprenant environ 3840 lampes LED 24 W	8000 €
465	Lot comprenant environ 17280 lampes LED 24 W	34000 €
466	Lot comprenant environ 2400 lampes LED 24 W non emballées	3000 €
469	Lot comprenant environ 12960 tube LED 24 W en cours de fabrication, 9700 culots driver	12000 €
471	Lot comprenant environ 52000 starters TLED	3000 €
472	Lot comprenant environ 66 réglettes étanches 1XT- LED 1500 mm	600 €
473	Lot comprenant environ 63 réglettes étanches 1XT- LED 1500 mm	600 €
474	Lot comprenant environ 66 réglettes étanches 1XT- LED 1500 mm	600 €
475	Lot comprenant environ 36 réglettes étanches 2XT- LED 1500 mm	300 €
476	Lot comprenant environ 33 réglettes étanches 2XT- LED 1500 mm	300 €
477	Lot comprenant environ 56 réglettes étanches 2XT- LED 1200 mm	500 €
478	Lot comprenant environ 72 réglettes étanches 1XT- LED 1200 mm	700 €
479	Lot comprenant environ 45 réglettes étanches 1XT- LED 1200 mm	450 €
480	Lot comprenant environ 51 réglettes étanches 2 et 1XT- LED 1500 mm	500 €

SELARL Benoît DESSAUT

COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE



ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



481	Lot comprenant environ 29 réglottes étanches 1XT- LED 1200 mm	250 €
482	Environ 160 réglottes support lampe	1600 €
483	50 réglottes étanches 1200 mm X 2T LED	500 €
484	50 réglottes étanches 1200 mm X 2T LED	500 €
488	Environ 110 dalles ASGARD 3X14W et 100 dalles 4X 14 W, 600 X 600 mm	2100 €
494	Important lot de tubes en verre réparti sur l'ensemble du site comprenant environ 268 palettes et 70 cartons	5000 €
496	Important lot de cartons répartis sur l'ensemble de l'usine	1000 €
498	Ctte RENAULT Express, type F40104, 1ère mise en circulation 27/03/1986, essence, immatriculée DC 930 BF, 66 616 km au compteur	600 €
500	2 tables et 5 sièges	200 €
505	Armoire haute réfrigérée 2 portes LTH, type UNIVERZ 1500TZ, volume 1170 L, année 2007	400 €
506	Armoire haute réfrigérée 2 portes THIRODE, type 610687, année 2013	700 €
507	Armoire haute réfrigérée 2 portes THIRODE	700 €
508	Armoire haute réfrigérée 1 porte PHILIPS	250 €
509	2 plonges inox 2 bacs	400 €
510	2 tables inox 1500 X 700 et 2000 X 600	300 €
511	2 dessertes inox	150 €

SELARL Benoît DESSAUT
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
&
ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES



512	2 tables inox 700 X 1000 et 600 X 1000	300 €
513	Chauffe plat THIRODE, type 617501, année 2000	300 €
514	Table inox avec retour 2300 X 600 et desserte inox	150 €
515	Piano de cuisson gaz PHILIPS comprenant 2 feux, 2 plaques et 1 four	500 €
516	Bain marie PHILIPS	200 €
517	Friteuse 2 bacs PHILIPS	300 €
518	Four TECNOX 1 porte	400 €
519	Armoire réfrigéré 1 porte WHIRPOOL	300 €
520	Ensemble comprenant : vitrine réfrigérée ZANUSSI 1600 X 500, tablette d'angle et meuble inox avec 3 compartiments chauffants	1000 €
521	2 chariots à plateau	50 €
522	Vitrine réfrigérée ELECTROLUX 1700 X 800 et meuble de caisse inox	500 €
523	Fontaine réfrigérée	100 €
524	Micro-onde WHIRPOOL	50 €
525	Lave-vaisselle COMENDA avec plonge inox	500 €
526	Ensemble de mobilier comprenant environ : 23 tables, 65 chaises et 7 claustras avec bancs	300 €
530	Ensemble de mobilier comprenant : bureau avec retour, classeur 3 tiroirs, table ronde, 2 meubles bas, 1 armoire basse et 6 sièges divers	150 €

SELARL Benoît DESSAUT

COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE



ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



531	Ensemble de mobilier comprenant : 4 bureaux, 4 armoires hautes, 1 armoire basse, 2 classeurs 2 tiroirs et 6 sièges divers	300 €
532	Ensemble de mobilier comprenant : table de réunion 6 éléments, 16 sièges divers, 1 armoire basse, 2 paperboards	250 €
533	Ensemble de mobilier comprenant : 4 tables de travail, 4 sièges divers, 2 armoires hautes	200 €
534	Ensemble de mobilier comprenant : table de réunion 15 éléments, 26 sièges divers et 3 vitrines	400 €
535	Lot de 24 vestiaires 3 portes	250 €
600	Ligne d'étirage longueur environ 90 m, refroidissement à air soufflé, vitesse de sortie 120 M/ mn, sortie four 800°, fin de ligne 300°	10000 €
601	Ligne de fabrication des tubes 2 sorties : coupe taille brute par choc thermique, mise à longueur des deux extrémités par choc thermique, façonnage des extrémités en 2 finitions droit ou restreint, contrôle des aspects par caméra avec écran de contrôle et	40000 €
603	Ligne d'étirage longueur environ 90 m, refroidissement à air soufflé, vitesse de sortie 120 M/ mn, sortie four 800°, fin de ligne 300°	10000 €
604	Ligne de fabrication des tubes : coupe taille brute par choc thermique, mise à longueur des deux extrémités par choc thermique, façonnage des extrémités en 2 finitions droit ou restreint, contrôle des aspects par caméra avec écran de contrôle et palettisa	20000 €
610	Cercluse MASTERLINE, modèle 410T, N°140419353, année 2004	400 €
611	Cercluse MASTERLINE, modèle 410T, N°140419354, année 2004	400 €
612	Filmeuse mobile ROBOPAC, modèle ROBOT S6	800 €
613	Filmeuse mobile ROBOPAC, modèle ROBOT 2001	500 €
614	Filmeuse mobile NOXON, modèle MAS PLAY 12, année 2005	500 €

SELARL Benoît DESSAUT
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
&
ORGANISATEUR DE VENTES AUX ENCHERES

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



615	Transpalette peseur LIFTER, modèle PX20, cap 2400 Kg	300 €
616	Transpalette manuel, Ht de levée 800 mm, cap 1000 kg	200 €
617	Transpalette manuel LIFTER, fourche de 1800 mm	150 €
618	Aspirateur KARCHER, modèle KM 85/5W	400 €
619	Aspirateur NILFISK, modèle GB933	250 €
620	6 armoires basses d'atelier	180 €
621	3 armoires basses PAROLAI et 1 armoire haute	150 €
622	Etabli avec étau	150 €
623	Etabli avec étau	150 €
624	Servante 6 tiroirs FACOM	80 €
625	Perceuse à colonne ACM, modèle ND22	400 €
626	10 m de rayonnage, 2 armoires hautes et l'ensemble des pièces détachées	500 €
630	Magasin automatique pour stockage des palettes, cap 3600 palettes 1200X1000	10000 €



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LA VENTE ET SON DEROULEMENT :

Article 1 :

La vente est publique et a lieu aux enchères. Seuls pourront participer à l'adjudication les personnes ou les sociétés qui se seront inscrites préalablement à la vente et auront fournies toute garantie bancaire demandée. L'adjudication sera faite au plus offrant contre paiement comptant ; faute de paiement comptant, le lot sera revendu à la folle enchère de l'adjudicataire, l'Hôtel des Ventes appréciant, sous sa seule responsabilité les cas de folles enchères. En cas de double enchère, le lot sera immédiatement remis en vente et le public admis à nouveau à enchérir.

Par ailleurs, il est stipulé : A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le lot est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant »

Article 2 :

L'ordre du catalogue est suivi ; le commissaire-priseur se réserve toutefois le droit de :

- s'écarter de l'ordre du catalogue
- réunir ou diviser des lots
- retirer des effets mis en adjudication et qui n'atteindraient pas un prix à sa convenance même après enchères dépassant la mise à prix.

Cette demande devra être faite au plus tard une semaine avant la vente par écrit avec une offre chiffrée. Elle devra être accompagnée d'une garantie bancaire (modèle figurant au catalogue) ou du versement effectif d'un montant de 50 % minimum de l'offre suivant l'importance de celle-ci.

Le commissaire-priseur judiciaire se réserve la possibilité de ne pas accepter la demande si l'offre est jugée insuffisante ou si la garantie bancaire n'est pas jugée suffisante.

Article 3 :

Les cotes, quantités, qualités, kilométrages et nombre d'heures figurant dans le catalogue ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas garantis ; les lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune garantie ni aucun recours. L'adjudicataire est réputé compétent et avoir pris connaissance des éventuels erreurs de descriptif ainsi que des défauts ou imperfections des effets avant la mise aux enchères.

Les photos utilisées sur les différentes publicités ne sont pas contractuelles. L'adjudication a toujours lieu aux risques et périls de l'adjudicataire.

Les matériels sont vendus sans logiciel. Si des logiciels se trouvaient néanmoins dans les matériels au moment de l'enlèvement, l'acheteur s'obligerait soit à le détruire, soit à en déclarer la présence au fournisseur en vue d'en obtenir la licence d'exploitation.

Article 4 :



Les enchères peuvent être émises verbalement, via internet quand cette possibilité est offerte ou encore par ordre d'achat. Dans ce dernier cas, l'ordre doit être adressé par écrit, accompagné d'une garantie de paiement, dont un modèle est joint au catalogue, avant la vente. L'ordre d'achat doit, à peine de nullité, comporter la désignation du lot sur lequel on souhaite enchérir, indiquer sa référence au catalogue de la vente ainsi que le prix maximum au-delà duquel on ne désire plus enchérir ; ce pris s'entendant hors frais et taxes.

LE PAIEMENT DU PRIX, DES FRAIS ET TAXES

Article 5 :

Les adjudications sont faites TTC. L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 12 % HT ainsi que la TVA sur ces frais, soit 14,4% .

PARTICULARITES :

- *Pour les lots destinés à l'exportation hors C.E. :*

Les factures sont émises hors taxes. Il sera réclamé à l'acheteur un cautionnement de la TVA théorique sur les achats et les frais. L'acheteur devra remettre deux chèques : un chèque pour les achats + les frais et un deuxième chèque pour le montant de ce cautionnement.

Ce cautionnement sera remboursé à l'acheteur étranger sur présentation de l'exemplaire n°3 du DAU portant le cachet des douanes et le visa « Vu sortie étranger ».

- *Pour les lots destinés à un pays membre de la C.E.*

Seules les livraisons intracommunautaires à des entreprises assujetties à la TVA sont effectuées à taux zéro, la TVA étant due par l'acquéreur dans son pays au taux de ce pays sur le montant de son acquisition. Les factures sont émises hors taxes.

L'acheteur doit impérativement donner, lors de l'enregistrement, son numéro de TVA intracommunautaire, que son administration fiscale lui a communiqué.

Si ce numéro de TVA n'est pas fourni, le vendeur sera dans l'obligation de facturer la TVA française en sus des achats et honoraires.

L'acheteur s'engage à confirmer par fax ou par e-mail à l'organisateur de la vente, dès le lendemain de la vente, son numéro de TVA intracommunautaire et que le matériel acheté est bien destiné à quitter le territoire français.

Article 6 :

Pour être effectif, le paiement comptant du prix d'adjudication, augmenté des frais et taxes se fera :

- En espèces, dans le respect de la réglementation en vigueur pour les résidents et non-résidents.
- Par chèque certifié, sinon par chèque accompagné obligatoirement d'une lettre de garantie de paiement de la banque, établie impérativement d'après le modèle joint dans le catalogue.
- Par virement bancaire grâce à nos coordonnées bancaires jointes dans le catalogue.
- Par carte bleue sur place à l'Hôtel des Ventes ou à distance

Pour accélérer l'autorisation d'enlever leurs matériels et éviter des frais supplémentaires à la charge des acquéreurs, il est demandé aux acheteurs étrangers, éventuellement français, de



déposer un chèque en garantie accompagné d'un courrier de garantie de leur banque au moment de l'inscription avant la vente et de procéder dès le lendemain de la vente à un virement du montant de leurs achats augmenté des frais et taxes selon la facture qui leur sera transmise en fin de vente. Ce virement parviendra ainsi le lendemain sur les comptes de l'organisateur de la vente permettant ainsi de commencer les enlèvements.

Un supplément de 1 % sera perçu par chèque tiré sur un établissement étranger pour couvrir les frais bancaires, avec un minimum de 15 €.

Une somme forfaitaire de 800 € sera perçue en plus en cas de paiement par crédit documentaire, la garantie de paiement de la Banque de l'acheteur étant obligatoirement fournie avant la vente.

En cas de défaillance de l'acheteur, l'acompte versé à titre de garantie pour participer à la vente sera conservé à titre de dommages intérêts.

A l'expiration du délai d'un mois, après cette mise en demeure et à défaut de paiement de la somme due, il sera perçu sur l'acquéreur et pour prise en charge des frais de recouvrement un honoraire complémentaire de 10% du pris d'adjudication, avec un minimum de 250€.

L'application de cette clause ne fait pas obstacle à l'allocation de dommages-intérêts et aux dépens de la procédure qui serait nécessaire, et ne préjuge pas de l'éventuelle mise en œuvre de la procédure de folle enchère.

LE TRANSFERT DE PROPRIETE ET LES GARANTIES

Article 7 :

Les acquéreurs sont responsables des lots dès l'adjudication prononcée, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement, la clause de réserve de propriété édictée par la loi 20 335 du 12 Mai 1990 bénéficiant aux vendeurs.

A compter de l'adjudication, le vendeur ou ses mandataires ne sauraient être tenus pour responsables de la disparition partielle ou totale du lot adjugé ou des dommages qui pourraient lui être occasionnés.

L'ENLEVEMENT DES LOTS ADJUGES

Article 8 :

Les enlèvements ne sont autorisés que sur la présentation de la facture après paiement effectif complet dans les conditions des articles 1, 5 et 6.

L'enlèvement des effets adjugés devra être effectué par l'adjudicataire dans les délais annoncés dans le catalogue et / ou lors de la mise en vente, sous sa seule responsabilité, à ses frais et ses risques et périls.

L'enlèvement des effets adjugés est, sauf stipulation contraire, obligatoire ; la revente sur site par l'adjudicataire est interdite.

Dans la cas où l'adjudicataire ne ferait pas procéder à l'enlèvement des effets à lui adjugés, dans les délais qui lui sont impartis, le vendeur se réserve le droit de réclamer réparation des préjudices que pourraient lui causer ce retard ou des préjudices pouvant être causés à des tiers et notamment à des adjudicataires d'autres effets.

Le vendeur se réserve la possibilité de les faire enlever et stocker aux frais de l'adjudicataire et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée d'aucune manière quant à l'état ou la conservation des lotes en question.



En dernier ressort le vendeur pourra également décider de considérer des lots achetés comme abandonnés à partir de 18 heures du dernier jour prévu pour les enlèvements. Il disposera de ces lots à partir de cet instant et pourra alors, soit les revendre, les détruire ou les ferrailer. Dans tous les cas les frais inhérents seront à la charge de ou des adjudicataires et lui ou leurs seront facturés.

Article 9 :

L'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à respecter, et à faire respecter par toute personne qui travaillera pour son compte et à son nom, les lois et réglementation en vigueur, et notamment les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure, organisées par le Décret du 20 Février 1992 et/ou les dispositions particulières applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil, organisées notamment par la Loi du 31 Décembre 1993 et le Décret du 26 Décembre 1994. il s'engage expressément et irrévocablement à agir avec toutes les précautions requises pour prévenir tout dommage aux tiers ou aux biens du vendeur, et à réparer sans limitation de montant tout dommage dont il pourrait être tenu pour responsable.

Article 10 :

Dans le cas où l'enlèvement du lot adjugé nécessiterait la démolition d'un bien mobilier ou immobilier, l'adjudicataire ne pourra y procéder uniquement à ses frais et avec l'autorisation expresse du propriétaire dudit bien. Il devra évacuer, à ses frais, les gravats et débris résultant du démontage de ses lots.

Il sera systématiquement demandé aux adjudicataires le dépôt d'un chèque de garantie, préalablement à toute opération d'enlèvement, afin de garantir les dommages pouvant être causés à ses biens mobiliers ou immobiliers ou à ceux appartenant à des tiers.

Les adjudicataires devront respecter le plan de prévention et faire valider leur mode opératoire de démantèlement par la société Lutèce Industrie.

Aucun enlèvement ne se fera sans l'accord préalable de la société Lutèce Industrie.

Article 11 :

Sauf stipulation expresse, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement à l'effet adjugé seront débranchés à l'endroit du premier raccord, interrupteur, de la première vanne ou des repères apposés par le vendeur sur les conduites.

Sauf disposition contraire mentionnée dans le catalogue de la vente l'adjudicataire ne pourra prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines, ou incorporées dans les éléments de maçonnerie ou les câbles électriques entre les transformateurs et tableaux de commande des machines.

Article 12 :

L'adjudicataire dont le lot à lui adjugé empêche ou gêne l'enlèvement d'un autre effet, devra faire procéder à l'enlèvement dudit effet dans les 24 heures suivant la notification qui pourrait lui être faite par l'organisateur de la vente.

A défaut, le vendeur pourra faire procéder à l'enlèvement pour le compte et aux frais de l'adjudicataire et sous la responsabilité de celui-ci.

Article 13 :

L'adjudicataire, qui aura du fait du retard dans l'enlèvement empêché ou gêné l'enlèvement d'un autre effet adjudgé, sera tenu de réparer le préjudice qui pourrait être causé au propriétaire dudit effet.

DISPOSITIONS DIVERSES

Article 14 :

En tout état de cause, il ne pourra être dérogé aux présentes conditions générales de vente. Dans les cas où l'adjudicataire émettrait des réserves générales ou particulières dérogeant aux présentes conditions, ces réserves seront réputées nulles et non écrites sans que le vendeur ou ses mandataires aient à l'en informer expressément.

Article 15 :

Seule la version des conditions générales de vente rédigées en langue française, régit la vente ; toute traduction n'est qu'indicative. En cas de contradiction entre une traduction et le texte français, c'est le dernier qui prévaudra.

Article 16 :

Pour tout litige, il est fait attribution expresse de juridiction aux Tribunaux de Paris.

Article 17 :

Le fait de porter une enchère, implique l'entière adhésion de l'enchérisseur aux conditions ci-dessus énoncées.

Les présentes conditions de vente sont reproduites dans le catalogue de la vente, sur le site internet www.interencheres.com/71002 et/ou affichées sur les lieux de la vente, l'enchérisseur ne pourra invoquer l'ignorance de celles-ci.